

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de CUY

Séance du 23/11/2017

L'an deux mille dix sept, le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M.SYLVESTRE François.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. COUSIN Gilles, M. DECLINCHAMP Frédéric, M. DUBOIS Gilbert, M. INGOUF Pascal, Mme LAUGAUDIN Chantal, M. LHOMME Yann, M. LORNE Vincent, M. MAYNOU Albert, M. SYLVESTRE François

Procuration(s) :

M. CREPEL Olivier donne pouvoir à M. DECLINCHAMP Frédéric, Mme SYLVESTRE Roselyne donne pouvoir à M. SYLVESTRE François

Etai(ent) absent(s) :

Mme BUFFARD Nadine, M. GODIN David, Mme LAURET Emilie, Mme TESTA Marjorie

Etai(ent) excusé(s) :

M. CREPEL Olivier, Mme SYLVESTRE Roselyne

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LAUGAUDIN Chantal

Date de convocation

16/11/2017

OBJET: Tarif CONCESSION Cimetière

Délibération n°2017-80

Date d'affichage

16/11/2017

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

A compter du 1er janvier 2018, les membres décident à l'unanimité de fixer la concession trentenaire à 100€ au lieu de 85€ et la concession cinquantenaire à 200€ avant à 185€.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CUY
Le Maire, M.SYLVESTRE François